RÉDACTION
Bureaux ouverts
de 10 heures du matin à minuit
—§-o-§—
TELEPHONE : 967
—§-o-§—
ABONNEMENTS
POUR ANVERS ET TOUT LE PAYS
Un an Fr. 12.00
Six mois 6.00
Trois mois 3.00
L'ETRANGER : le port en sus.
—§-o-§—
On s'abonne dans
tous les bureaux de poste
—§-o-§—
Les manuscrits ne sont pas rendus

LA PRESSE

Mercredi 30 décembre 1914 — *Journal Quotidien* — 11me Année. — Numéro 328

5 CENTIMES LE NUMERO
10 CENTIMES A BRUXELLES

Anvers, 54, RUE NATIONALE, 54, Anvers

Toutes les communications doivent être exclusivement adressées à M. le directeur de « LA PRESSE » ANVERS

ADMINISTRATION
Bureaux ouverts de 9 h. du matin à 7 h. du soir
—§-o-§—
TELEPHONE : 2214
—§-o-§—
ANNONCES
Annonces 6e page la ligne fr. 0.75
Annonces financières . . . 0.50
Réclames 1.50
Faits divers 3.00
En ville 5.00
Funérailles 4.00
—§-o-§—
Les annonces de l'étranger et de l'intérieur du pays (sauf la province d'Anvers) sont reçues par MM. J. Lebègue & Cie (Office de publicité) 36, rue Neuve, 36, Bruxelles)

Une arme terrible

La mine sous-marine

Il ne se passe presque pas de jour où l'on n'annonce la perte de quelque navire de guerre ou de commerce par suite du choc imprévu d'une mine sous-marine.

Ces engins sont, avec leurs dérivés les torpilles, les instruments destinés à causer dans la guerre moderne les plus formidables ravages.

Mines sous-marines et torpilles ne sont que deux applications du même principe, consistant à chercher à anéantir le navire ennemi par une explosion sous l'eau. La torpille est lancée contre sa proie par un navire. La mine, au contraire, attend le passage de sa victime et la frappe traîtreusement, comme en un guet-apens.

Une statistique de la guerre maritime russo-japonaise fait connaître que si le feu de l'artillerie a avarié les navires, tant de l'un que de l'autre des belligérants, dans la proportion de 61.000 tonnes, la proportion de 53.000 tonnes revient à l'œuvre des torpilles et la proportion de 60.000 tonnes au choc des mines sous-marines.

Les deux tiers des pertes totales furent donc dues aux explosions sous-marines.

C'est que celles-ci frappent sous la cuirasse et dans les œuvres vives, et produisent des brèches autrement larges qu'aucun obus de gros calibre ; dans la guerre russo-japonaise, le croiseur russe "Pallada" fut atteint par une torpille automobile, qui fit dans sa coque une trouée de 4 m. sur 4 ; sur le transport japonais "Sado-Maru", frappé deux fois, une voie d'eau avait 8 mètres carrés, l'autre plus de 20 ; il semble donc qu'une seule atteinte suffise à couler aisément un bateau de guerre, tandis que le feu de l'artillerie n'y parvient que difficilement et au moyen d'un grand nombre de coups. Le motif de cette différence réside dans ce fait que la cuirasse, protection du navire contre l'artillerie, a constamment progressé de pair avec cette dernière, tandis que les progrès des moyens de protection contre les engins sous-marins ont été loin de suivre ceux des moyens de destruction.

* * *

Les torpilles fixes, ou mines sous-marines, qui remontent au moins au siège d'Anvers de 1585, et qui fonctionnent maintenant par l'électricité, sont de trois sortes. Il y a les torpilles vigilantes, les mines amarrées et les mines flottantes.

Les premières sont commandées par deux postes à terre, qui doivent l'un et l'autre avoir fermé leur commutateur pour que le courant passe et produise l'explosion. On actionne ainsi à volonté l'engin au dessus duquel passe un ennemi. Ces mines sont installées longtemps à l'avance, comme défense des côtes et des ports ; elles offrent cet inconvénient que les postes à terre sont exposés au feu de l'artillerie navale ennemie.

Les mines automatiques sont posées en mer par des navires spécialement chargés de cette mission. Par grand fond, elles sont flottantes, c'est-à-dire qu'elles errent au gré des vents, portant ainsi le danger partout. Le plus souvent, immergées entre deux eaux, elles sont amarrées, c'est-à-dire ancrées au fond au moyen d'un cable.

Une carène vient-elle à toucher la mine, celle-ci s'incline, et l'explosion se produit automatiquement par la chute d'un poids intérieur précipité hors d'une coupelle.

Les mines sous-marines, généralement chargées de 50 à 100 kgs d'explosif, sont plus efficaces que les torpilles automobiles à charge égale. A Port-Arthur, elles ont produit l'événement le plus important de la campagne, en coulant en 10 minutes le vaisseau-amiral russe "Petropavlowsk", cuirassé de 11.000 tonnes à bord duquel se trouvaient 700 hommes et l'amiral Makaroff. Le cuirassé se perdit en allant butter contre un câble métallique reliant deux mines qui furent ainsi simultanément rabattues à gauche et à droite contre sa coque.

Les mines sont une arme à double, et même à triple tranchant, en ce sens qu'elles peuvent aussi bien frapper par surprise les navires amis et les bâtiments de commerce neutres que les unités ennemies. La guerre actuelle offre de très nombreux exemples de ces accidents.

Le danger des mines se perpétue même après la guerre. Les flottantes vont se promener au loin ; les amarrées, se détachant parfois de leur ancre, ne restent pas non plus toujours immobiles. En 1908, soit trois ans après la guerre russo-japonaise, et fort loin de Port-Arthur et même du Petchili, des mines causèrent encore la perte de plusieurs navires de commerce.

Pour parer à ces inconvénients, si gravement préjudiciables aux neutres, la conférence de La Haye a émis tout un règlement : défense de placer des mines automatiques de contact et non-amarrées, à moins qu'elles ne soient construites de manière à devenir inoffensives une heure au maximum après que celui qui les a placées en aura perdu le contrôle; défense de placer des mines amarrées qui ne deviennent pas inoffensives dès qu'elles auront rompu leurs amarres ; obligation de prendre toutes les mesures possibles pour assurer la sécurité de la navigation pacifique ; obligation d'enlever les mines immédiatement après la cessation des hostilités ; etc., etc.

Mais ces prescriptions sont loin d'être toujours observées dans la pratique.

* * *

Comment se protéger contre les terribles explosions des mines sous-marines ? De multiples procédés de défense ont été imaginés. Les uns consistent à frayer un passage libre au navire, soit en provoquant devant lui la détonation des mines par celle d'une forte charge de coton-poudre, soit en draguant au moyen d'un câble traîné par deux bâtiments légers, soit en repêchant les mines à l'aide d'un filet de pêche, soit même en envoyant, à la tête des escadres, un cargo-boat qui ouvre la voie en servant de bouc émissaire.

Les barrages et estacades, les chapelets de mines remorquées sur chacun des flancs des escadres par des contre-torpilleurs sont surtout efficaces contre les torpilles automobiles.

Enfin il y a des protections adaptées aux navires eux-mêmes. Les plus employées sont les cloisons blindées et les filets Bullivant. Les cloisons blindées, disposées longitudinalement à l'intérieur de la coque, séparent celle-ci en plusieurs compartiments, que l'on remplit généralement de charbon ou d'autres matières destinées à ralentir l'entrée de l'eau au cas où la mine ferait sauter plusieurs des cloisons successives.

Les filets Bullivant sont des rideaux en fils d'acier soutenus sur les flancs du bateau, à quelque distance extérieure de la coque, par de petits mâts horizontaux et mobiles appelés tangons. Une installation de ce genre sur un navire coûte une centaine de milliers de francs. Les diverses marines en sont généralement pourvues. La France, qui les avaient abandonnés pendant un certain temps, y est revenue lors de la construction de ses derniers types de cuirassés.

L'emploi des filets, il faut le dire, n'est pas dépourvu d'inconvénients. La défense vraiment efficace contre les mines sous-marines reste à trouver.

ECHOS

Le personnel de notre Railway

Nous avons appris avec une grande satisfaction qu'on a enfin pris des mesures pour mettre un terme à la situation malheureuse où se débattent les nombreux agents de l'administration du chemin de fer qui résident dans l'agglomération anversoise.

Depuis lundi on a commencé à payer leurs appointements et salaires sur les bases suivantes : Tous les agents gagnant au delà de 150 fr. par mois reçoivent indistinctement la moitié de leur traitement. Ceux qui ont un traitement mensuel de 100 à 150 fr. reçoivent 75 fr. par mois. Et ceux dont le salaire ne dépasse pas 100 fr., toucheront indistinctement 60 fr. tous les mois.

Cette nouvelle a été d'autant mieux accueillie par les intéressés qu'il ne s'agit là que d'un acompte, tous leurs droits restant acquis en ce qui concerne l'arriéré qui sera liquidé en temps opportun.

Les fonctionnaires de l'Etat

Un journal, paraissant à Amsterdam, annonce qu'un contrôleur belge en Hollande, à procédé hier, au camp de réfugiés de Nunspeet, aux paiements : 1o des traitements des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat pour le mois de novembre et les mois précédents; 2o des pensions ouvrières des mêmes mois; 3o de l'indemnité accordée aux épouses des militaires qui dans la vie civile appartiennent aux services susmentionnés. Le paiement se fait à Nunspeet pour les communes de Nunspeet, Nijkerk, Oldebroek, Ermelo, Kampen, Harderwijk et Amersfoort.

Le ravitaillement

Le steamer "Nedles", venant de New-York, est arrivé à Rotterdam, avec un chargement de vivres pour les Belges. Cet envoi émane du comité Rockefeller.

Il y a quelques jours un steamer a quitté le port de Rotterdam à destination de Namur, avec un chargement de 5750 sacs de blé. Deux jours plus tard un autre bateau prit la même direction avec 1550 sacs de sel, 20 tonneaux de farine, 201 sacs de farine de maïs, 570 sacs de petits pois, etc.

A Charleroi sont arrivés également 4600 sacs de farine et 19.000 sacs de blé.

A Gand une importante provision de farine vient d'être déchargée.

Le combustible

Pendant ces derniers jours un grand nombre de bateaux du Rhin sont entrés dans le port d'Anvers ; tous étaient chargés de charbons allemands. Il en résulte que pour le moment la question du combustible est résolue, au moins en ce qui concerne notre ville ; d'autres parties du pays sont moins favorisées à cet égard.

Ajoutons à ce propos, que les propriétaires de mines belges ont fondé un syndicat, ayant pour but de pourvoir de charbon les provinces du nord. Chaque semaine une dizaine de trains partiront du Hainaut avec les locomotives de l'Etat belge, qui sont encore disponibles. Ces expéditions se font d'accord avec l'autorité allemande.

Promotions dans la police

En séance à huis-clos du 28 novembre M. Lauters a été nommé 1er adjoint ; M. Janssens, second adjoint ; MM. De Vylder et Van Osselaer, agents principaux.

Le passage en pays neutres

Les pays neutres dont les frontières sont contiguës à celles de plusieurs Etats belligérants ont toujours une situation très délicate. Tel est le cas, actuellement, pour la Suisse, et surtout pour la Hollande. A plus d'une reprise au cours de la présente guerre, cette dernière a déjà failli entrer en conflit avec l'une ou l'autre des puissances belligérantes.

Il n'est pas sans intérêt, à ce sujet, de préciser quels sont les droits et devoirs des neutres en ce qui concerne le passage, l'exportation et le transit. Ils sont ainsi déterminés par la convention de La Haye:

Le territoire des puissances neutres est inviolable. Il est interdit aux belligérants de faire passer à travers ce territoire des troupes ou des convois, soit de munitions soit d'approvisionnements. Par contre, une puissance neutre n'est pas tenue d'empêcher l'exportation ou le transit, pour le compte de l'un ou de l'autre des belligérants, d'armes, de munitions, et, en général, de tout ce qui peut être utile à une armée ou à une flotte ; si une mesure restrictive ou prohibitive est prise en ce sens, elle devra être uniformément appliquée aux belligérants.

L'année 1915

qui va s'ouvrir, présentera les particularités suivantes :

Le Mardi-gras tombe le 16 février, la Lætare le 14 mars, Pâques le 4 avril, l'Ascension le 13 mai, la Pentecôte le 23 mai, la Fête-Dieu le 3 juin.

L'Epiphanie tombe un mardi, la Fête Nationale (21 juillet) un mercredi, l'Assomption un dimanche, la fête du Roi (15 novembre) un lundi, la Toussaint un lundi et la Noël un samedi.

Le printemps commencera le 21 mars à 16 h. 52, l'été le 22 juin à 12 h. 30, l'automne le 24 septembre à 3 h. 24, et l'hiver le 22 décembre à 22 h. 17.

Il y aura deux éclipses annulaires, du soleil, invisibles en Belgique ; l'une, le 14 février, sera visible dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique, en Australie, dans l'Océan Indien et dans une partie des régions antarctiques ; l'autre, les 10-11 août, sera visible dans la partie orientale de la Chine, en Mandchourie, au Japon, et dans la majeure partie de l'Océan Pacifique.

La lune n'entrera pas, cette année, dans le cône d'ombre de la terre, mais sera éclipsée par la pénombre aux dates suivantes : 31 janvier vers 5 h., 1er mars vers 19 h.; 26 juillet vers 12 h. et 24 août vers 22 h. Sauf celui du 26 juillet, ces phénomènes seront observables dans nos régions.

La plus haute marée est prévue pour le 1er mai. Ce jour-là le niveau probable de l'eau au-dessus du niveau moyen sera à Ostende, à 1 h. 3, de 2 m. 31, et à Anvers de 2 m. 62.

Les autres plus grandes marées auront lieu aux dates suivantes :

3 et 17 janvier, 2 et 16 février, 3 et 17 mars, 2 et 16 avril, 16 et 30 mai, 14 et 20 juin, 14 et 28 juillet, 12 et 26 août, 11 et 25 septembre, 10 et 24 octobre, 9 et 23 novembre, 8 et 23 décembre.

LA GUERRE

Les Allemands en Belgique et en France

PARIS, 28 déc. (Reuter.) Communiqué officiel de 3 h. de l'après-midi :

A l'ouest de Lombaertzijde nous avons continué à faire des progrès. Nos troupes se trouvent maintenant au pied des Dunes, où l'ennemi a établi sa ligne de défense.

Au sud d'Ypres nous avons perdu quelques tranchées près d'Holleteke.

Aux environs de Lens, près de Carency, l'ennemi a dû céder 800 mètres de tranchées de sa première ligne de défense.

Dans la vallée de l'Aisne et en Champagne l'artillerie est entrée en action par intervalles ; la canonnade fut particulièrement vive dans la région de Reims et de Perthes, où l'ennemi bombarda violemment les positions que nous avons conquises à l'ouest de cette localité.

Sur les Hauts de Meuse nous avons légèrement avancé sur tout le front.

Dans les Vosges l'ennemi a bombardé la gare de St-Dié. Le service des trains n'est pas interrompu.

* * *

La légation française à La Haye communique, en date du 28:

Le 26, le calme n'a été rompu, entre la mer et la Lys, que par des feux d'artillerie. Entre la Lys et l'Oise, il n'y a eu rien d'important, à l'exception de l'explosion d'un retranchement pour la pose de contre-mines, à Compierre, au sud-ouest de Péronne.

Dans la vallée de l'Aisne et en Champagne, l'artillerie a été très active. A Vingre nous avons réduit au silence une batterie de mortiers, qui jetait des bombes dans nos tranchées.

Près de Beauline, nous avons détruit deux mitrailleuses.

Dans la région de Perthes, l'ennemi a tenté une contre-attaque sur les tranchées qu'il avait perdues, mais l'attaque a été repoussée par le feu de notre infanterie et de notre artillerie.

En Argonne nous avons progressé. Au sud de Saint-Hubert, une compagnie gagna deux cents mètres de terrain. Nous avons pris sous le feu un ravin, où l'ennemi dut évacuer plusieurs retranchements.

Entre la Meuse et la Moselle, à l'est de Saint-Mihiel, les attaques des Allemands contre nos retranchements ont été repoussées.

Un dirigeable ennemi a jeté une dizaine de bombes sur Nancy, dans le centre de la ville.

Nos aviateurs ont bombardé les hangars d'aéroplanes de Frescaty, une des stations de Metz, où des mouvements de trains avaient été signalés, et les casernes de Saint-Privat-Metz.

Dans la Haute Alsace, nos troupes ont progressé sur les hauteurs qui dominent Cernay.

* * *

(DE SOURCE ALLEMANDE.)

BERLIN, 29 déc. (Wolff). — Le grand quartier général communique : Près de Nieuport et au sud-est d'Ypres, nous avons gagné un peu de terrain au cours de petits combats.

Plusieurs fortes attaques françaises au nord-ouest de Saint-Menehould, ont été repoussées avec de grandes pertes pour les Français. Nous avons fait quelques centaines de prisonniers.

La marche en avant à Bois Brulé à l'ouest d'Apremont, nous permit de prendre trois mitrailleuses et une tranchée française.

Des attaques françaises à l'ouest de Sennheim, ont été repoussées.

La Noël au front

BOULOGNE, 28 déc. (Reuter part.) — La célébration de la fête de Noël a été remise, au front, par suite des multiples combats que se livraient quelques-uns très acharnés. Le nombre des blessés et l'état de beaucoup d'entre-eux, soignés dans les hôpitaux, démontrent l'activité des alliés.

Les nombreuses friandises destinées aux troupes seront distribuées ultérieurement.

* * *

Le correspondant du "Tijd" mande de Dunkerque en date du 26 décembre:

La marche en avant près de Lombaertzijde n'a pas cessé durant les jours de la Noël et les troupes françaises, renforcées de soldats anglais, firent des progrès et exécutèrent une attaque très réussie sur les positions allemandes. Tout cela, pourtant, avait plutôt le caractère d'un passe-temps que d'un véritable combat. On devait occuper l'ennemi par précaution, et aucune occasion ne pouvait être laissée à ce dernier pour reprendre du terrain perdu. Aucun grand combat n'a eu lieu. Telle n'était pas l'intention, quoiqu'il n'y eût pas d'armistice.

Les Belges ont, autant que possible, pu respecter la fête de la Noël, et cela sur le désir exprimé par le Roi Albert. Le temps n'était pas favorable à l'action. Il faisait sombre, froid et il y avait du brouillard. Ceci rendait le travail des sentinelles plus difficile. On en avait placé plus que de coutume, parce qu'on redoutait une attaque des Allemands. Ceux-ci n'ont pas, d'après ce qu'on put en apercevoir, beaucoup fêté Noël.

Au sud de Dixmude, d'autres Belges ont encore traversé l'eau pour y renforcer le point d'appui à la rive droite. Là la surveillance des nôtres était rigoureuse. Dans le lointain, au sud d'Ypres, on entendait tonner le canon.

Dans le quartier général, dans les villages et villes situés derrière le front et aussi à Dunkerque, on a célébré la Noël simplement, mais avec une certaine solennité.

* * *

LONDRES, 28 déc. (Reuter part.) — Le "Daily Mail" apprend du nord de la France que les Belges après avoir avancé pendant cinq jours sous terre, ont fait à l'improviste une attaque sur les flancs des tranchées allemandes, près de Lombaertzijde. Pendant que les Belges s'avançaient ainsi sous terre, les Allemands furent occupés constamment jusqu'au moment où les Belges sortirent de terre et firent une brillante charge. Des trois milles Belges, qui avaient participé à cette action, il n'y eut que quelques morts et vingt blessés.

* * *

BOULOGNE, 28 déc. (Reuter, part.) — Un correspondant de l'agence Reuter mande:

Des officiers m'ont certifié qu'on se bat maintenant avec autant d'acharnement qu'au cours des plus sanglants jours de la grande bataille près d'Ypres. Nos hommes doivent sauter hors de leurs propres tranchées et courir aux tranchées ennemies, sur un terrain plat de deux cents à trois cent cinquante mètres, et ce sous le feu meurtrier des fusils, des mitrailleuses et de l'artillerie. Quand l'assaut est fini, le terrain est jonché de morts et de blessés. Il y a une consolation pourtant, c'est que les pertes de l'ennemi sont aussi grandes.

Un officier me dit : " Nous pouvons avancer maintenant et nous le devons, quoi qu'il nous en coûte." Il y a des hommes qui ont été blessés deux à trois fois dans l'espace d'une demi-minute. Les pertes sont grandes parmi les officiers de santé et le personnel des ambulances, parce que les blessés doivent être relevés sous le feu de l'ennemi, et que celui-ci ne les épargne, ni les uns ni les autres."

Sur le front est

BERLIN, 29 décembre (Wolff). — Le grand quartier général communique :

En Prusse-Orientale et en Pologne, à droite de la Vistule, il n'y a pas eu de changements.

Nos attaques ont progressé près de la Bzura et de la Rawka.

Au sud de Inowlodz, de fortes attaques russes ont été repoussées.

La situation

Les Autrichiens font savoir dans leur communiqué officiel qu'en Galicie ils ont dû se retirer quelque peu devant l'offensive russe entre Rymanow et Tuchow. Rymanow est situé au nord du défilé de Dukla, d'où les Autrichiens ont chassé les Russes il y a quelques jours. A présent ils se replient eux-mêmes sur ce défilé.

On se rappelle que l'offensive des Autrichiens en Galicie, ainsi que la pression exercée par les Allemands sur la rive gauche de la Vistule inférieure avaient obligé les Russes à une retraite partielle en Pologne. La réduction de leur front les a probablement mis en état d'opposer des forces plus importantes aux Autrichiens et à rejeter ceux-ci vers les Carpathes. Le flanc gauche russe n'étant plus menacé, il en résulte un changement notable de la situation.

Sur la rive nord de la Pilica, au sud-ouest de la Pologne, les Allemands avaient légèrement avancé dans la direction de l'est. Les Russes ont fait une contre-attaque, et on peut considérer la situation à cet endroit comme stationnaire.

En Prusse orientale, les Russes se trouvent encore toujours devant les lacs Masuriens, où ils ont repris l'offensive. Les Allemands annoncent notamment une attaque russe sur le lac Loetzer, au sud d'Angerburg, à 55 kilomètres environ de la frontière russe.

Les Autrichiens ont repris le défilé de Uszok, situé à l'est des Carpathes, au sud de Przemysl. Ils veulent probablement tenter de tourner les positions russes.

* * *

LONDRES, 28 déc. (Reuter.) On mande de Petrograde au "Daily Mail" :

L'attaque de Bolinow, près de la Rawka, a été l'une des plus caractéristiques parmi les combats livrés en Pologne.

Quand les Allemands avancèrent, les Russes réussirent à mettre le feu à un bois, derrière l'ennemi. Les silhouettes des Allemands sur le foyer était une bonne cible pour les mitrailleuses et les canons-automobiles, qui manœuvraient facilement sur les terrains gelés. Les Russes firent une bonne contre-attaque.

* * *

LONDRES, 28 décembre. — On mande de Varsovie au "Times", en date du 24, que les Russes occupent encore la bande de terrain entre la rive nord de la Vistule et la frontière allemande comme un point avancé dans les lignes allemandes. Le correspondant dit même qu'ils se trouvent jusqu'à la ligne Rypin-Lipno-Dobrzyn, et peut-être encore plus à l'ouest. Une force de troupes importante se trouverait près de Dobrzyn, sur la Vistule.

Dans cette région, la Vistule est très large et elle y a de hautes rives, ce qui préserve les lignes de communications des Allemands, à moins que la Vistule ne se couvre de glace car alors les Russes pourraient facilement la traverser.

Les Russes ont abandonné sans combat Skiernowice, afin de se retrancher dans les positions de la ligne de la Bzura et de la Rawka.

Sur Mer

Encore la bataille navale des îles Falkland

L'amiral Sturdee, commandant de l'escadre anglaise, qui remporta la brillante victoire près des îles Falkland, a prononcé un discours à Montevideo, où il était arrivé à bord de l'" Invincible." Selon le "Times", l'amiral a parlé en ces termes :

Notre escadre fut appréciée pour le combat et aussitôt la poursuite commença, car, après que l'ennemi se fut assez rapproché pour voir à qui il avait à faire, il s'était empressé de vider les lieux. Pendant six heures nous poursuivîmes l'escadre ennemie avant de la tenir sous notre feu. Quand les Allemands virent qu'il leur était impossible d'échapper, ils se retournèrent et acceptèrent le combat. Le "Scharnhorst", le vaisseau amiral, coula à 1 heure, le dernier navire ennemi à 6 heures. Après

Feuilleton de La Presse *du 30 déc. 1914*

41

Le Coffre-fort Vivant

PAR

Frédéric Mauzens

M. de Chasseneuil remercia le policier, et celui-ci se retira en disant :

— Hallo ! enchanté d'avoir fait votre connaissance, gentlemen ! Bonne chance, et ouvrez l'œil, ce qu'on ne saurait trop faire quand il s'agit de Palmer, Burley and Company ! Good bye !

Fleischmann sortit pour accompagner le fonctionnaire jusqu'à la porte du Knickerbocker.

Nous restâmes un moment sans rien dire. Loustau rageait. Il avait une grosse bosse un peu au-dessus de la tempe droite. Le baron était préoccupé, Plaisance ému et Cruchat presque aussi déprimé que moi.

— Rien de cela, dit enfin mon cousin, ne serait arrivé si l'on nous avait laissés, Bernard et moi, gagner en paix Melbourne et de là quelque petit trou. A l'heure qu'il est, vous auriez reçu une lettre vous apprenant où nous étions, et nous dormirions tous sur nos deux oreilles. C'est ce M. Roydet qui a fait tout le mal. Il a retrouvé notre trace, et jamais, maintenant, les voleurs ne la perdront. Cinq hommes sont trop faciles à suivre. Tenez, savez-vous ce que vous feriez, si vous étiez raisonnables ?... Vous nous aideriez à fuir, et dépisteriez Palmer et Burley en restant ici... On nous croirait malades... Loustau serait censé nous garder dans notre chambre tandis que vous, Cruchat, vous vous promèneriez tranquillement en ville avec Chasseneuil...

Personne ne broncha à cette proposition qui ne manquait pas d'aplomb. Il avait été décidé de paraître croire à la bonne foi de mon cousin. On se contenta donc de ne pas répondre, M. de Chasseneuil toujours très maître de lui et Cruchat trop abattu pour s'emporter.

— Nous avons tout de même failli y laisser notre peau, cette nuit, murmura le brocanteur après un instant de silence. Et ma femme qui ne sait même pas où je suis !

— Vous ne lui avez pas écrit ? fit le baron.

— Si, hier, mais il paraît que la lettre n'arrivera pas avant douze jours.

— Tous les journaux de ce soir, à Paris, renseigneront Mme Cruchat sur notre sort, dit Loustau.

— En effet, dit le baron.

— Ça m'économise un télégramme, dit Cruchat.

Le silence régna de nouveau. Puis Cruchat reprit :

— Ce voyage doit leur coûter cher...

— A qui ? demanda M. de Chasseneuil.

— A Palmer et Burley.

— Ils ont les moyens de se l'offrir, dit Loustau. Puis, peut-être font-ils en cours de route quelques petites opérations fructueuses. Enfin, leur but vaut certains sacrifices.

— Oui, c'est évident, fit le brocanteur.

— Oh ! d'ailleurs, reprit Loustau, il arrive souvent que des gaillards de cette trempe s'emballent à fond sur des affaires bien moins importantes. Mettez-leur dans les jambes un policier auquel ils en veulent ou qu'ils jugent un adversaire digne d'eux, et ils font le tour du monde pour voler cent sous, par amour-propre...

— Ils sont idiots, dit Cruchat.

— Non, ils sont hommes, voilà tout. On prétend que l'intérêt est la base des actions. Et l'amour-propre ? Est-ce pour ce que vaut la Mandchourie que Russes et Japonais ont dépensé des milliards ? Est-ce pour quelques sous de plus ou de moins que des grévistes meurent de faim et que des patrons ferment leur usine ? Est-ce pour une prime de cinquante francs que des motocyclistes virent à 95 à l'heure sur une piste de vélodrome ? Est-ce pour...?

Le policier s'interrompit. Il avait regardé Plaisance. Et je suis sûr qu'il pensait : " Est-ce pour le Nicot que vous entraînez votre cousin dans cette course folle autour du globe ? Vous songez maintenant moins à la possession du diamant qu'à la satisfaction de semer les trois hommes attachés à vos pas ! "

Cruchat ouvrait la bouche pour répondre, quand on frappa à la porte. C'était un domestique. Il portait une carte de visite. M. de Chasseneuil la prit et nous la passa. Je lus :

W. K. Alker,
West 26 th. Str., New-York.

— C'est un journaliste ? demanda Loustau.

— Non, monsieur, c'est un gentleman en villégiature à Los Angeles. Il est ici, au Knickerbocker, depuis dix jours, avec son secrétaire.

— Faites entrer, dit M. de Chasseneuil.

XIX.

W. K. ALKER.

W. K. Alker était petit, rablé, large d'épaules, et sa figure complètement rasée, d'un teint pâle et mat, avait le profil volontaire et l'œil dur d'un Napoleon. Il avait un complet havane, une cravate dont les reflets lui faisaient une gorge de pigeon, et des bagues à plusieurs doigts.

— What do you ask for ? demanda le baron.

— Hallo ! gentlemen, je parle français, répondit W. K. Alker, et je me flatte même de le bien parler, ayant eu pour professeurs Réjane, Mounet-Sully, Coquelin et toutes les gloires de l'art dramatique de votre pays... Well ! Master Fleischmann vient de m'apprendre qui vous étiez et le danger que vous couriez... et j'ai conçu instantanément un projet... Well ! Gentlemen, j'ai organisé trente-trois tournées de représentations, conférences ou exhibitions. J'ai produit sur les principales scènes des Etats-Unis et de l'étranger les premiers sujets de la Comédie-Française, une célèbre danseuse de votre Opéra, des ténors italiens, un littérateur russe, deux généraux vaincus, des explorateurs et un chimpanzé qui fut longtemps l'homme du jour... C'est vous dire que je connais mon métier d'impresario. Well ! Gentlemen, je suis libre en ce moment. Et voici ce que je vous offre : M. Mathias Bernard fera des conférences dans les cinq parties du monde; je lui donnerai par conférence 100 dollars et 5 pour 100 de la recette brute ; j'assurerai sa sécurité par des mesures d'autant plus extraordinaires qu'elles serviront à frapper le public et à exciter sa curiosité; ses frais de voyage seront naturellement à ma charge ; les vôtres aussi, gentlemen, si vous acceptez de vous asseoir sur l'estrade, derrière M. Bernard... Well ! C'est une affaire conclue ?...

Tout ce discours avait été prononcé rapidement, d'une voix nette et brève. Je regardai mes compagnons. Ils se consultaient des yeux.

— Pourquoi pas ? fit Loustau.

— Qu'entendez-vous par mesures extraordinaires assurant la sécurité de Mathias Bernard ? demanda M. de Chasseneuil à l'Américain.

— Well ! Je ne sais pas encore... Mais, je vous le répète, ces mesures feront partie de la réclame et je ne regarderai pas à la dépense...

— Je ne tiendrais pas beaucoup à être sur l'estrade.., reprit le baron.

(A suivre.)

cinq heures de combat, le "Glasgow" coula le "Leipzig." Le "Nurnberg" et le "Dresden" purent s'échapper au cours du combat, mais le "Kent" poursuivit le "Nurnberg" et le coula.

C'était la première fois que notre escadre arrivait près des îles Falkland.

Pendant notre courte escale, nous avions fait du charbon, et les hommes étaient tout noirs par suite du travail. Quand les Allemands apparurent, ordre fut donné de mettre sous vapeur. Pendant ce temps, les hommes déjeunèrent et étaient donc frais et dispos. Il nous fut impossible de capturer un des navires allemands parce que tous refusaient de se rendre. Ils furent donc coulés avec des centaines de vies humaines. Les Allemands se battirent avec bravoure. Ils coulèrent avec leur oriflamme déployé et les hommes en rangs serrés sur le pont."

Le correspondant montévidéen du "New-York World" donne les détails suivants, qu'il tient, dit-il, d'officiers qui ont participé à la bataille:

Les Allemands perdirent d'abord avoir affaire à cinq croiseurs de moins de valeur combative que le "Scharnhorst" et le "Gneisenau", et avec le vieux "Canopus"; mais soudain apparurent l'" Invincible" et un autre dreadnought".

Au cours du combat, les croiseurs allemands touchèrent, par plusieurs salves, l'" Invincible", qui marchait de l'avant, mais les obus ricochèrent sur ses épaisses cuirasses. Les obus allemands éclatèrent pendant quelques moments sur le pont de l'" Invincible"; un obus de 20 c/m. détruisit la cabine des officiers, mais les membres de l'équipage étaient à l'abri et il n'y eut pas de victimes. Pendant ce temps, les obus de 30 c/m., tirés sans interruption à bord de l'" Invincible", détruisirent méthodiquement les navires allemands; de grands trous béants se montrèrent bientôt sur le flanc de ces derniers et les flammes en sortirent peu après. Successivement tous les canons, dont les servants venaient d'être tués, furent réduits au silence.

La lutte entre le "Glasgow" et le "Leipzig" fut moins inégale. Le premier eut pour sa part 9 morts et 4 blessés. Mais les canons de 15 c/m. du "Glasgow" étaient supérieurs aux canons de 10 c/m. du "Leipzig". Après deux heures de combat, le "Leipzig" flambait et coulait. Le pavillon allemand fut amené et le drapeau blanc hissé à sa place.

Aussitôt le "Glasgow" cessa le feu, s'approcha et mit des embarcations à l'eau pour sauver les membres de l'équipage. Mais quand la première embarcation anglaise eut été mise à l'eau, le "Leipzig" tira un nouveau coup de canon sur le "Glasgow". Immédiatement celui-ci tira un feu de salve, qui accéléra la perte de son antagoniste. Les officiers anglais regrettèrent vivement cet acte.

Quand le "Gneisenau" coula, il n'avait plus de munitions. On sauva une grande partie de son équipage. Les deux fils de l'amiral von Spee périrent. On a sauvé en tout 150 hommes des équipages des quatre navires, dont le commandant du "Gneisenau".

Tous, dit le correspondant du "New-York World", furent admirablement traités par les Anglais et envoyés ensuite en Angleterre.

On mande de Montevideo que le croiseur anglais "Invincible", qui a participé à la bataille des îles Falkland, porte des traces d'obus à six endroits. Le navire a neuf blessés à bord et environ 100 marins allemands, qui ont été retirés de l'eau et qui seront envoyés en Angleterre.

Le " Dresden "

Le ministre de la marine anglaise annonce dans un communiqué officiel que le "Dresden" est parvenu à s'échapper après la bataille des îles Falkland. Il a atteint Punta Arenas, port situé au sud du Chili, d'où, après avoir fait du charbon, il a repris la mer.

Exploits d'aviateurs

Le "Lokal Anzeiger" apprend de Langeoog, l'île située dans la mer du Nord en face de la côte de la Frise Orientale, qui appartient à la province de Hanovre:

Le jour de Noël, quatre aviateurs anglais furent aperçus au-dessus du village de l'île de Langeoog, pendant la messe. Ils jetèrent des bombes et tirèrent des coups de feu, sans occasionner de dégâts.

Le bombardement de la côte anglaise

Les compagnies d'assurance anglaises évaluent à 45,000 livres sterling les indemnités qu'elles auront à payer, à la suite des dégâts causés à Scarborough, Hartlepool et Whitby, par la flotte allemande. Cette somme ne représente qu'une faible partie des dégâts, la plupart des propriétés n'étant pas assurées contre les risques de guerre.

NOUVELLES RESUMEES

Un officier français a imaginé un appareil destiné à enlever les réseaux de fil de fer barbelés de l'ennemi. L'appareil se compose d'une sorte de fusée accompagné d'un crochet et d'un longue corde. Au moment où la fusée part le crochet saisit le fil de fer et la corde sert à l'attirer dans les tranchées françaises.

— A Hendon (Angleterre) un sous-lieutenant de la marine a fait une chute en aéroplane et s'est tué.

— Selon des nouvelles de source italienne, le ministre roumain des finances demande des crédits militaires à concurrence de 300 millions de francs.

— Trois députés français, MM, Goujon Proust et Nortier sont tombés au champ d'honneur. Un sénateur, M. Raymond, âgé de 50 ans, a trouvé la mort au cours d'une reconnaissance en aéroplane.

L'ETRANGER

Italie

L'occupation de Valona

Le « Gionale d'Italia » écrit au sujet de l'occupation de Valona:

Le débarquement de nos marins à Valona est plutôt un acte de politique internationale qu'une entreprise militaire.

Rome, 28 déc. (Reuter). L'Agence Stefani annonce que le régiment de bersagliéri qui est arrivé à Valona, sera remplacé par des marins.

Egypte

Le protectorat

Londres, 28 déc. — Le «Daily Telegraph» apprend de l'Egypte que le haut commissaire Mac Mahon a accordé une interview au correspondant du principal organe arabe en Egypte «Al Mokastam». Il a dit, au cours de cette entrevue, que quoique le protectorat doive amener inévitablement des modifications, on n'a pas l'intention d'apporter des changements radicaux. Quels que puissent être ces changements, ils ne tendront qu'à organiser une administration plus expéditive.

Dans le Pays

LE TRAVAIL

des femmes et des enfants

Le gouverneur général en Belgique a publié, en date du 15 courant, une "Loi sur le travail des femmes et des enfants", qui entrera en vigueur à la date du 1er janvier 1915. Cette loi n'apporte aucune innovation à l'industrie ni à la classe ouvrière belges. C'est plutôt un résumé de la loi du 13 décembre 1889 sur le travail professionnel des femmes, jeunes gens et enfants et de la loi du 10 août 1911 sur la défense du travail de nuit des femmes dans les usines, ainsi que des stipulations de la loi du 26 mai 1914, qui n'était pas encore entrée en vigueur, et apportait des modifications à la loi du 13 décembre 1889.

La codification était nettement indiquée dans la troisième de ces lois et rendait les stipulations dépendantes de son entrée en vigueur. Le cours des événements a empêché le gouvernement belge d'exécuter ses vues.

Le gouvernement allemand a pris les mesures nécessaires pour l'entée en vigueur de ces règles sociales.

Les nouvelles stipulations apportent en réalité une unification entre la loi du 19 mai 1914 sur l'enseignement obligatoire et l'obligation pour les enfants de fréquenter l'école jusqu'à 12 à 14 ans; elles contiennent la défense pour les femmes de travailler la nuit, ce qui, jusqu'à présent n'existait que pour des établissements où travaillaient plus de 10 ouvriers et ouvrières.

Cette loi permet aussi d'appliquer ces mesures de protection à d'autres industries et contient, pour renforcer la protection de l'enfance, les peines minima pour contravention à la loi.

La loi entrera en vigueur, sans nouveaux arrêtés, sans changements, dans l'esprit de la législation belge.

Elle apportera ainsi aux catégories d'ouvriers, à côté des autres mesures de protection, les faveurs annoncées par la loi du 26 mai de cette année, mais non encore entrées en vigueur. Pour autant que les mesures complètent la loi du 13 décembre 1889, réglant le travail dans certaines industries, et annoncées par arrêté royal, elles resteront en vigueur. L'application plus stricte de ces arrêtés à la nouvelle loi sera examinée ultérieurement.

Les pouvoirs incombant au Roi seront exercés par le gouverneur général; les pouvoirs des gouverneurs provinciaux par le président de l'administration civile de Namur et par les gouverneurs militaires à qui ils sont attribués.

A LIERRE

(De notre correspondant)

La situation

La ville de Lierre, petite mais florissante autrefois, est sans contredit une de celles qui ont eu le plus à souffrir des ravages de la guerre.

Tandis que les projectiles sifflaient lugubrement dans les airs, tous les Lierrois, à quelques exceptions près, ont pris la fuite. Triste cortège.

Ceux qui avaient le plus de confiance dans les forts d'Anvers se fixèrent dans cette ville. Malheureusement ils se trouvèrent bientôt obligés d'aller rejoindre leurs concitoyens en Hollande.

Les bourgeois les plus fortunés s'établirent en Angleterre, et ils y sont encore. La plupart, ayant leur demeure incendiée, ne se hâteront probablement pas de revenir.

Les premiers jours après le bombardement, la vie était vraiment déplorable, surtout le soir. Ainsi l'aspect de la rue de Berlaer faisait frissonner: ce n'étaient que ruines et murs isolés, qui se profilaient sur le ciel noir.

Heureusement cette situation ne devait pas se prolonger. Les ouvriers se sont mis à l'œuvre. Ils ont déblayé et entassé les briques, désencombrant ainsi les rues et leur rendant un aspect moins sinistre.

Mais le soir, la ville était comme morte. Avec impatience l'on attendait la réinstallation du gaz pour l'éclairage, car le pétrole était très rare et très cher. L'attente ne fut heureusement pas trop longue.

Le tramway vicinal fait le trajet de Lisp à Broechem. De grand matin environ deux cents ouvriers partent pour travailler aux fortifications.

La ville de Lierre revit de plus en plus. Les difficultés de ravitaillement en pain ont disparu.

A LIEGE

Un correspondant du « Tijd » mande de Liége: Ici sont arrivés 000 prisonniers de guerre anglais et 80 Français (des Zouaves), venant de la ligne de l'Yser, ainsi que quatre canons de grand calibre, venant de Zeebrugge et fortement endommagés par l'artillerie des navires de guerre anglais.

FAITS DIVERS

Le Syndicat Anversois des Industriels du Tabac a décidé que vu les circonstances actuelles, les étrennes sont supprimées. 3602

LES VOLS. — Dans le corridor d'une banque de la longue rue Neuve, on a volé le vélo de M. Craen, demeurant rue du Grand-Chien, 36.

— Des cambrioleurs se sont introduits dans les bureaux de M. Cohen, longue rue des Claires, 13. Après avoir fracturé toutes les armoires, les filous sont entrés par escalade dans la maison de M. le notaire Myin, où ils ont également fracturé tout. Comme les occupants de ces maisons sont absents on n'a pu constater l'importance du vol.

— Profitant également de l'absence des occupants, des voleurs se sont introduits chez M. Godart, longue rue van Ruusbroeck, 125. On a constaté la disparition d'une garniture de cheminée, de vases en porcelaine, des couverts en argent, des bijoux, d'objets de literie, de vêtements, etc.

John KIEL, 77 rue Nationale **Grand choix de Bijoux** 3598

TERRIBLE EXPLOSION AU KIEL. — Le nommé J. Nauwelaerts, demeurant rue de Beirendrecht, 38, était occupé, hier, en présence de sa femme et de sa fille, à décharger des cartouches. Il versa la poudre dans une boîte en fer blanc. En fermant celle-ci, la poudre explosa et les trois personnes reçurent des blessures aux mains et au visage. Le mobilier fut même en partie détruit. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital Sainte-Elisabeth.

Deuil *SUR MESURE EN 12 HEURES* **Maison Aug. Chamereau** *18 Marché St-Jacques 18* 3522

LA TEMPETE. — TERRIBLE ACCIDENT A BERCHEM. — Lors du bombardement, les maisons n. 20 et 22 de la chaussée de Malines, à Berchem, furent partiellement détruites. Par suite de la violence extrême du vent, les murs de ces bâtisses se sont écroulées tombant avec un fracas épouvantable sur la maison n. 18, occupée par Mlles Ivens, qui y exploitent un commerce de flouriate. Cet immeuble fut littéralement enseveli sous les débris et si les Mlles Ivens purent s'échapper à temps, il n'en fut pas de même hélas! de leur frère Georges, un jeune homme de 20 ans, qui dormait dans la partie de devant de la maison qui venait de s'écrouler!

On requit immédiatement les pompiers qui travaillèrent d'arrache-pied pour essayer de dégager le malheureux. Hélas! après deux heures de travail opiniâtre, on ne trouva qu'un cadavre! On transporta le corps dans une pharmacie voisine où M. le docteur Ceulemans essaya en vain la respiration artificielle. D'après les constatations de ce praticien, M. Ivens avait succombé à l'asphyxie.

Arrivages importants d'HUITRES extra et de POISSONS FRAIS sont attendus par la **Maison J. VAN RIEL-STOOP 43, Marché aux Œufs,** pour les jours de la Noël et du Nouvel-An. 3548

ACCIDENT MORTEL A BERCHEM. — Par suite de l'explosion d'une lampe à pétrole, M. Climan, demeurant rue des Trois Rois, 82, et son jeune bébé de 2 ans, furent grièvement brûlés. On a transporté les malheureux à l'hôpital Ste Marie. Un commencement d'incendie fut vite maîtrisé.

Les "Bains Anversois," Longue rue de l'Hôpital sont ouverts tous les jours de 8 à 1 h., le samedi jusq. 4 h. (Heure belge). 3572

NECROLOGIE

Mort du R. M. Dryvers

On nous annonce de Willebroeck que le Rév. M. Drijvers, directeur du pensionnat des Sœurs de Marie, à Willebroeck, et collaborateur assidu de la "Gazet van Antwerpen", est décédé pendant la nuit de dimanche à lundi, vers 11 1/2 heures.

Le vénéré défunt souffrait depuis longtemps d'une maladie du cœur. Une bronchite a précité sa fin. Avant de s'endormir pour la dernière fois, le Rév. abbé, très lucide d'esprit, prononçait ces paroles: "Dieu me bénisse. Dieu bénisse la Belgique. J'offre ma vie pour la Belgique."

La mort du Rév. M. Drijvers est une grande perte pour l'action sociale chrétienne, dont il était un des leaders les plus courageux et les plus influents.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel d'Anvers

Audience de mardi

LES PILLAGES. — A sa rentrée, après le bombardement, la boutiquière Rosalie Janssens constata que son magasin avait été pillé. Une enquête fit découvrir qu'un voisin, Guillaume M., était entré avec un "passe-partout", et avait emporté toute une charge de boîtes à conserves. Dans sa chambre on trouva encore un assortiment de chemises, dont il en donna quelques-unes au nommé A. V., veilleur de nuit dans une brasserie du voisinage. G. M. fut condamné par défaut à six mois de prison, et son ami à 2 mois. Les époux F., qui avaient été chargés par Mme Janssens de garder sa demeure, ont été acquittés sur plaidoirie de Me Bernays.

— Deux individus, F. D. et E. C., avaient "ouvert" l'estaminet de Louis De Locht et s'en donnèrent à plein gosier des liqueurs fines et même du champagne. Le cabaretier prétendit même qu'on lui avait volé un coffret contenant 500 fr. Cette accusation est écartée après plaidoirie de Mtres De Decker et Woyler et le tribunal condamne D. et C. à 30 et 26 francs d'amende.

— On octroye 100 fr. d'amende conditionnelle au nommé G., de Borgerhout, pour vol de quelques lapins chez Melanie Nys.

— M. Antoine Sels, prêta à Jean D..., une charrette à bras que celui-ci égara à Berg-op-Zoom. M. Sels a perdu, de la même façon, cinq charrettes.

Jean D. est condamné à 100 fr. d'amende.

— La servante d'un hôtel de la rue de la Station, avait pris la poudre d'escampette avec une bonne provision de linge, qui ne lui appartenait pas. Dont coût 100 francs d'amende.

— Deux femmes de la rue de Limbourg, Jeanne D. et sa fille, Marie, sont accusées de s'être approprié la machine à coudre de Catherine Jacobs. Les témoignages sont assez contradictoires. Sur plaidoirie de Me Leclair, la femme D. est acquittée et sa fille est condamnée à 100 francs d'amende conditionnellement.

Correspondance

UN PATRIOTE. — Vous avez pleinement raison et nous y donnerons suite dans la mesure du possible.

(Reçu 2 francs pour nos pauvres.)

COMMUNICATIONS

Mouvement de la population

Le 51e bulletin hebdomadaire du Service communal d'hygiène donne les resultats suivants:

Du 13 au 19 déc. 1914.

Naissances: 64, dont 4 appartenant à la population flottante (0 naissance gémellaire).

Decès: 83 dont 7 appartenant à la population flottante.

25 ***mariages*** ont été contractés dans le courant de cette semaine.

1 ***divorce*** a été prononcé.

Parmi les causes de décès nous trouvons les cas de maladies infectieuses suivantes: Variole —; Rougeole 5; Scarlatine 2; Tuberculose pulm 3; Typhus et Fièvre muqueuse —; Croup et Diphtérie 2; Coqueluche —; Maladies puerpérales —.

ANTWERPSCHE ZWEMVEREENIGING. — Le Comité de l'Antwerpsche Zwem- en Reddingvereeniging a l'honneur de porter à la connaissance de ses membres et élèves des écoles d'Anvers, qu'elle reprendra son cours de natation et exercices à partir de dimanche prochain, 3 janvier, aux Bains Anversois, de 12 à 13 1/2 heures (heure belge).

Le Comité prie donc les intéressés, ceux qui ont bien voulu s'inscrire pour obtenir une carte trimestrielle, de venir la prendre au secrétariat, rue Ommeganck, 21, avant samedi soir, 7 heures.

Prisonniers de guerre en Allemagne

L'administration communale de Borgerhout annonce que les correspondances suivantes, envoyées par des soldats belges, prisonniers de guerre en Allemagne, se trouvent au secrétariat, à la maison communale, à la disposition des intéressés.

1. de Henri Schoeters, adressée à M. et Mme Schoeters, rue de Rotterdam, 3;

2. de T. Moureiard, adressée à M. J. Moureland, rue des Eperons d'Or, 122;

3. de Pierre Van den Bemden, adressée à M. David Bolgio, rue du Lion Noir, 20.

La Guerre

Dernières Nouvelles

Les Autrichiens se retirent en Galicie

(DE SOURCE ALLEMANDE.)

VIENNE, 29 déc. (Wolff.) — On mande officiellement à midi: La huitième armée russe, qui avait pris, il y a environ une semaine, l'offensive contre nos troupes qui s'étaient avancées au-delà des Carpathes, s'est renforcée par de nouvelles divisions de troupes fraîches et même de telle façon, qu'il nous parut nécessaire de retirer nos troupes sur les hauteurs des défilés et dans le voisinage de Gorlice. La situation dans le Nord n'a pas changé par cette retraite.

Sur le front austro-serbe

VIENNE, 29 déc. (Wolff). — On mande officiellement à midi:

Sur le théâtre de la guerre des Balkans les Monténégrins déployèrent une vive activité qui resta pourtant sans résultat.

Près de Trebinje, nous avons repoussé facilement une faible attaque sur nos avant-postes, et nous avons réduit l'artillerie ennemie au silence.

VIENNE, 29 déc. (Wolff.) Des batteries monténégrines ont dirigé leur feu sur l'important fort de la frontière, à Krivosije. Les résultats, pourtant, restèrent infructueux.

Les hostilités en Turquie

(DE SOURCE ALLEMANDE.)

CONSTANTINOPLE, 29 déc. (Wolff.) — Dans le Caucase nous poursuivons l'ennemi; nous avons fait des prisonniers et capturé du matériel de guerre.

Un torpilleur français a lancé des obus sur le garde-côtes n. 38, près de Kandisi, en face de l'île de Tenedos, mais sans résultat.

Les Anglais ont tenté récemment de débarquer des troupes près d'Akaba. Deux navires ennemis essayèrent d'approcher des côtes, mais le feu de notre gendarmerie les obligea à se replier.

CONSTANTINOPLE, 29 déc. (Wolff). — Nos troupes ont livré une bataille dans la vallée du fleuve Mourad, et ont infligé des pertes sensibles à l'ennemi. Elles prirent 2 canons avec leurs accessoires, une mitrailleuse, 2 chariots de munitions, 36 mulets et 115 chevaux. Elles firent prisonniers des officiers et 96 hommes.

Le communiqué officiel russe du 23 dit que les Russes ont repris l'offensive près de Sartchkamisch. Comme cette localité se trouve en territoire russe, les Russes reconnaissent par là que leur armée se trouve en Russie.

La mobilisation en Italie

ROME, 29 déc. — Le journal officiel publie un décret, aux termes duquel la deuxième catégorie de la classe de 1895 est rappellée sous les armes pour six mois, au cours de l'année 1915.

Transports pour toute la Belgique de marchandises par SERVICE ACCELERES et A PRIX REDUITS. — S'adresser **65, RUE SANDERUS, ANVERS**

La maison s'occupe des formalités de sortie. 3601

Liste des soldats belges internés en Hollande

A AMERSFOORT

5e REGIMENT DE LIGNE

Degeest Achille; De Velder J.-L.; De Decle E.-A.; De Raedemaeker D.; Deck Constant; Decoodt J.-B.; Desmidt Charles; Dumont V.; Delcour Hub., caporal; Dobbeleere Jean; Declerck Alois; De Meyer Emile; Debot Fr.; De Hoel Pierre; De Waele Aug.; Deschoemacker; De Cort Joseph; Debast Auguste; Dubois Louis; Dubois J.-B.; Dupont Louis; Douws Alphonse; Dervaux Remi; De Waele Henri; De Witte Julien, sergent; De Bruyn Jean, id.; De Groote Ph., caporal; Domeire Jean, caporal; Dufrasne Emile; Delcroix Victor; De Cauwelier Oscar; Daudauw Val.; De Backer Louis; Declerck Josse; De Maertelaere Aug.; D'Haegne Léopold; D'Host F.; Declerck; Dalillon; De Zutter Richard; Dumoulin Jacques; Durème Henri; Duquet L.; Delescluze Cyrille; Deschamps Joseph; Dufour François; Decoene Cyrille; Desmedt Ad.; Duvivier Valère; De Wall éRomy; De Kculenaire François; Didelet Jean; Delaveux Lucien; De Rockere Alex., caporal; De Cock François; De Witte Polydore; De Vos Victor; De Geyter François; Dic's Gaston; De Coninck Louis; De Temmerman Oscar; Danhelet Jean; Denlinne Joseph; De Baste H.; Durieux Hubert; Defossez Oswald; Doyen H.; De Cester François; De Cester Charles; De Vlaminck Gustave; De Wulf Cyrille; De Wulf Charles; De Baere Pierre; D'Haene François; De Clercq Cyrille; Daniels Théoph.; Decroes Guillaume; De Cauwer Cyrille; Engels Camille; Everaert François-Xav.; Evrard Charles; Elyn Henri; Engelen Eugène; Englebert Fernand; Ehlen Edm.-Léon; Everaerts Adolphe; Eyckens Henri; Elemant Ls., sergent; Emunts, id.; Frère François-Benj.; Fraipont Bernard; Fauconnier Maurice; Frenck Guillaume; Fourneaux Ed.; Finch J.-Bapt.; Feuillen Léopold; Foket Jules; Franc Louis; Franssens Louis; Faucon Gustave; Ferneux Fern., caporal; Fourneaux Emile; Gillis Edg.-F., caporal; Gesquière Hector; Gesquière Cyrille; Gougnard Louis; Goyraerckx Cyriel; Gottgens Théodore; Gabriel Oscar; Gallot Aîné; Gouverneur Baptiste; Guillaume G., sergent-fourr.; Gheenens Em.; Germain Pierre; Gueret Fernand; Goigno A.; Goers François; Geoffroi Vital; Gillis; Groenewald Albert; Gielain Edouard, caporal; Godfroy Alfred; Godefroid Henri; Grégoire Emile; Gilson Armand; Goyens Lois, capor.; Gilleman Polydore; Geens Victor, caporal; Goblet Elie; Goury; Gosset Aristide; Gallo Auguste; Gimay Fernand; Goder Jules; Gloris François; Geroms Edouard; Gigot Eugène; Gérard Charles; Gaethals Modeste; Guldentops François; Garet Jean-Baptiste; Goris Fernand; Ghys Joseph; Galadoux A.; Hillen Louis Jacq.; Honnay Emile; Heintjes Louis; Hubert Schmitz, caporal; Huys Alb.; Herickx Henri, caporal; Hubrecht Albéric; Hommelen Camille, sergent; Honnay Joseph; Herwig Lamb.-Jos.; Hella Osc.; Haelen Jos.; Horst Nestor; Huysentruyt Jules; Huleux A.; Helsens Alphonse; Herbos Auguste; Helsen Jean-Bapt.; Hennart Oscar; Hardat Auguste; Hols François; Huau Henri; Henri Charl.; Hamelincourt; Hirsoux Clément; Houdart J.; Heugens Jacques; Heynderickx Richard; Houloy Henri; Henri Louis; Hollaert Edm.; Houthoofd Cyrille; Hoesnert Richard; Fencart Hubert; Hoffman Arthur; Lévêque Jul.; Loof Auguste; Letellier Louis; Lemaire Hub., caporal; Laboulle Jean, id.; Luycka Jean; Ladrière Adolphe, caporal; Leferre Gaston; Leclercq Charles; Lermigneaux François; Leclercq Jules; Liégeois Augustin; Leyers Ed.; Lebrun Henri; Letangre Jules; Lebrun Fr.; Maire Vict., caporal; Moureau Em.-K., idem;

(A suivre.)

Météorologie du 30 décembre

Lever du soleil	7 h. 45 matin
Coucher du soleil	3 h. 45 soir
Lever de la lune	1 h. 30 soir
Coucher de la lune	6 h. 26 matin
Pleine lune le 1 janvier	— h. 20 soir
Dernier quartier le 8 janv.	9 h. 13 soir
Nouvelle lune le 15 janv.	2 h. 42 soir
Premier quartier le 23 janv.	8 h. 25 matin

Haute maree à Anvers

30 déc.	1 h. 39 matin	2 h. 07 soir
31 »	2 h. 31 »	2 h. 54 »
1 »	3 h. 17 »	3 h. 39 »

LECOMTE-ROEIS
Rue Egmont, 39, (Sud)
Charbons pour foyers domestiques et industrie, première qualité
Allège «Vesalia» 750 tonnes grosse houille 80 0/0
Allège «L'Infini» 450 tonnes Tout-Venant 50 0/0
Allège «Sinaï» 500 ton. charbon industriel 30 0/0
en déchargement Bassin du Sud
PRIX MODERES. — LIVRAISON DANS LES 24 HEURES 3578

Extraits des actes de sociétés déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers.

— Par acte sous seing privé en date du 10 décembre 1914, M. Guillaume Hoorickx, à Anvers, donne procuration générale à M. Guillaume Verschueren, son comptable, pour signer tous reçus, traites et lettres concernant son commerce d'huiles et graisses industrielles.

— Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 1914, que la société en commandite simple "Max Osterrieth et Co", à Anvers, déclare établir une succursale à Rotterdam (Hollande). Cette succursale traitera le même genre d'opération que la maison mère d'Anvers.

— Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 1914, que la société en commandite simple "Max Osterrieth et Co", à Anvers, confie à M. C. Kuenstler la procuration générale.

— Par acte sous seing privé en date du 6 octobre 1914, la société en commandite simple "Huybrechts frères", courtiers, à Anvers, donne procuration à M. Alphonse Van den Broek, à Anvers, pour traiter toutes affaires se rapportant à son commerce de grains.

— Par acte sous seing privé en date du 15 décembre 1914, M. Hippolyte Wouwermans, à Anvers, déclare annuler par consentement mutuel et par cessation d'emploi, la délégation de signature de polices d'assurances maritimes pour l'agence anversoise du "Compte Maritime de Paris", délivrée à M. Jules Sorgesa, par acte du 6 août 1901.

— Par acte sous seing privé en date du 2 décembre 1914, la "Magdeburger Feuerversicherung-Gesellschaft", à Magdebourg, charge et autorise M. Joseph Van Goetruyen, à Anvers, à accepter et à souscrire en qualité d'agent des assurances pour son compte et à encaisser le montant des primes d'assurances. Cette procuration annule et remplace celle délivrée à MM. Van Goetruyen et Craen, à Anvers, le 16 janvier 1891.

Société anonyme pour la construction de Maisons-Bourgeoises (Anvers-Est)

—§-0-§—

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer MM. les Obligataires de la Société que vu les circonstances actuelles, le paiement des coupons, ainsi que le remboursement des obligations ou leur échange contre des nouveaux titres se fera à une époque à déterminer ultérieurement. 3593

Charbons ½ Gras
POUR FOYERS DOMESTIQUES
TOUTE PREMIERE QUALITE 3581
60 à 70 0/0 gros fr. 38.— livré en cave
Fourniture en déans les 12 heures
Bureau: Canal des Vieux Lions, 21

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET DE LUXE
"DE VLIJT"
RUE NATIONALE, 54, ANVERS
IMPRESSIONS EN TOUS GENRES
Livres, journaux, revues, circulaires, prix-courants, affiches, factures, entêtes de lettres, enveloppes, images mortuaires avec portraits, etc. 3340
Conditions favorables et service urgent

CHARLES BEAUVOIS
Charbons
29, RUE REMBRANDT (Parc)
ANTHRACITES DE TOUTE Ire QUALITE
Tout-Venant demi gras
GAILLETINS BELGES (Grossenr du poing)
Cokes industriels pour chauffage central
CHARBONS DE MACHINES 3569
Livraison immédiate et bien soignée

LA MAISON
Gustave Van de Wyer & Co
17, RUE HAUTE
Chaudronniers, Fondeurs de cuivre et de fer, Appareils de chauffage, se charge de l'exécution soignée de tout travail. 3600

Impr.-édit. A. Benoy, rue Coquilhat, 9.

Jeune homme 35 ans bonne fam. instr. homm. sans pos. pend. la guerre cherche pl., bureau, surveillance, remplacer, ou instr. j. enfants lecture ou soins devoués, ten. compagnie pers. mal. impot. ou âgée ou autre occ. hon. Ecr. G F, b. journ. 3594

Deft. huwelijk zond. kinderen vraagt plaats om een huis te bewaken. Adr. Gazet 3574

Agent de police dem. habitation dans une maison non habitée, pr surveillance etc. Adres A. A. bur. du journal. 3595

A louer belle et grande chambre garnie ou non garnie. S'adr. 13, rue des Beggards. 3287

Leçons. — Arithm., géom., trigon., algèbre, analyt., desc., phys. chim. — Prix très modérés. Succès certain. Ecr. P. W. bureau journ. 3587

Dem. place, homme honnête, âge mûr pour tout ouvrage, pour commissions ou comme camionneur, 116 rue de l'Offrande. 3468

Beau rez-de-chauss. garni à louer et chambre garnie dans mais. propre et fermée, sans enfants, dans vis-à-vis, 7 rue du Mai, (près place de Meir). 3580

A louer superbe app. français, tout confort moderne, six places. Situation centre. Prendre adresse bur. du journal. 3408

Belle et grande maison meublée à louer. S'adr. en l'étude du notaire Van Diest 7 rue St-Joseph. 3411

A louer beau quartier garni dans maison honorable et tranquille, rue Verdussen 2, près de la Ca. de Malines. 3423

Belle chambre garnie à louer, 7 rue Van Straelen. Pas affichée. 3429

On demande à louer ou acheter magasin ou maison à changer en magasin. Ecr. K.Z. bur. du journal. 3430

Beau quartier garni à louer, eau, gaz et W.C. à l'étage dans belle maison fermée, 101 aven. du Sud. 3431

Magn. app. à louer pour pers. honn. tranq. 5 pl. tout conf. gaz, électr., rue Jordaens, 62. 3451

Zu vermieten schönes möbliertes Quartier und möbliertes Zimmer. Elektr. Licht Lange Clarentr. 13, beim Pl. de Meir. 3458

A louer en partie ou entier grde belle maison de rentier, conv. docteur, avocat, splendide st., Sud. Prix très mod. Adr. journ. 3459

A louer, 39 rue de la Pacification, bel appartem. non garni, 8 places au 1er, avec grande terrasse, conf. moderne, gaz et élect. téléph., belle entrée. Loyer 125 fr. 3460

A louer maison de campagne meubl. à Uccle jusqu'au mois de mai, chauffage central, eau et gaz à tous les étages, cette campagne est également à vendre. Adr. bur. journal. 3597

Beau quartier ou chambre bien garnie à louer avec ou sans pension. — Seul loc., 14 rue Sanderus. 3463

60 fr. au lieu de 85 fr. par mois, à louer de suite belle maison bourg. avec jardin 1 1/2 étage. 37 rue Biart, à voir de 11 à 12 et de 2 à 4 h. 3599

Sud: 2 bel. gr. ch. garni, balcon, à louer chez dame veuve dist., p. pers. ser. maison tranq. av. gr. jardin pr. Palais Justice Adr. bur. journ. 3596

Chambres et quart. bien garn. à louer avec ou sans pension ou cuisine, mais ferm. bains, lum. électr. — 142, aven. des Petits Coqs. 3523

A louer pour le 15 janvier, belle maison-bourgeoise, canal de l'Amidon 5. S'adr. même rue 3. 3526

Belle chambre garnie à louer, feu à gaz, éclairage électrique, 28, r. Van Dijck, Parc. 3470

A louer, maison meublée, nouv. constr. habit. depuis seulem. un an. Bonnes cond. S'adresser 38, avenue Le Grelle, près de la Pépinière, à Anvers. 3502

Belle chambre garn. à louer avec ou sans déjeuner pour monsieur honor. et tranq. rue du Compromis 30. 3505

Demande place homme honnête comme concierge ou bes. facile. Adr. bur. du journal. 3506

Maison où partie de maison à louer, 3 rue Notre-Dame (près de la rue aux Laines) à visiter de 1½ à 4 h. 2527

A louer belle chambre garnie au premier devant, dans maison ferm., tranq. petit ménage sans enf., pour Mons. seul dist., avec déjeuner. A voir de 9 à 4 h., 11 rempart Kipdorp. Pas affiché. 3541

Beau quartier à louer luxueusem. meublé, elect., bains confort moderne dans maison ferm., 15, rue Sanderus. 3555

A louer belle maison bourgeoise, rue De Moy 22. S'adresser à l'étude du notaire Van de Velden, rue Happaert, 38. 3557

A louer, chambre garnie ou non pr Monsieur ou Dame resp., dans maison fermée. Adr. bureau du journal. 3584

Belle maison bourgeoise à louer, r. du Compromis 97. Pour cond. s'adresser marché St Jacques 56 3585

Pépinière. — Beau quartier à louer richement meublée, maison fermée distinguée chez dame seul. Adr. bur. journ. 3586

Tram EN 12 HEURES
Chaussée de Malines, 33 avenue des Arts, 38, rue Vondel, 8, rue de Repsdamde, 67. 3547
A. VAN WEEREN
Ne vos hantis, manteaux, paredessus, couvertures, tapis, etc. à des prix modestes chez
PROCUREZ
du travail à nos ouvriers. Travail en cet moment signifie pour nous du pain. Faites donc nettoyer ou teindre vos habits, manteaux, paredessus, couvertures, tapis, etc. à des prix modestes chez
Librairie Smeto
rue d. Begunes, 78
Grand choix de
CARTES POSTALES

DENTISTE-SPECIALISTE
Jos. Moestermans
CABINET DENTAIRE
18, RUE OMMEGANCK 18, ANVERS
Sans de bonnes dents, personne ne peut maintenir sa santé au suprême degré
DENTS, DENTIERS ARTIFICIELS
Spécialité en or et platine

BULLETIN D'ABONNEMENT

Journal "La Presse"

Anvers, 54, Rue Nationale, 54, Anvers

TÉLÉPHONE 221

Le soussigné (nom)

Adresse localité. ,

déclare prendre un abonnement de . . . mois au journal « LA PRESSE » et désire le recevoir GRATUITEMENT jusqu'au 31 décembre 1914.

Le 1914

Signature.

Découper ce bulletin et le remplir à l'adresse de « LA PRESSE », rue Nationale 54, Anvers.

PRIX POUR TOUTE LA BELGIQUE Fr. 12

9 mois fr. 9.— ; 6 mois fr. 6.— ; 3 mois fr. 3.—